



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments industriels neufs

Question écrite n° 20745

Texte de la question

M. Jean-Marie Fiévet attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments industriels neufs. Le solaire est une énergie renouvelable qui contribue à la préservation de l'environnement, de plus, un panneau photovoltaïque possède un bilan écologique sans égal. En 2018, la production d'origine solaire photovoltaïque s'élevait à 8,1 TWh, en augmentation de 12 % par rapport à l'année précédente bien loin cependant des *leaders* européens. Ainsi, à l'heure où l'urgence écologique se fait ressentir, il semble nécessaire de mettre en place de nouvelles dispositions afin d'utiliser des modes de productions toujours plus respectueux de l'environnement. Il convient dès lors d'envisager d'imposer aux entreprises qui construisent des bâtiments industriels neufs l'installation de panneaux photovoltaïques sur leur surface de toiture. En effet, les bâtiments industriels sont souvent des hangars offrant alors la possibilité d'une grande surface d'installation de panneaux photovoltaïques. Ce système présenterait alors de nombreux avantages et offrirait également la possibilité de réaliser un investissement gagnant pour les entreprises. De ce fait, il sollicite l'accompagnement du Gouvernement dans un tel projet ainsi que son expertise.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Fiévet](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20745

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juin 2019](#), page 5792

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)